



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND**

RÉUNION SPÉCIALE ÉLECTRONIQUE À HUIS CLOS

le 22 janvier 2025
Téléconférence

PRÉSENT: Mario Zanth, maire
Kyle Cyr, Conseiller quartier 1
Stephane Fournier, conseiller quartier 2
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Simon-Olivier Péladeau-Houle, conseiller quartier 6
Trevor Stewart, conseiller quartier 7 (retard)
Diane Choinière, conseillère du quartier 8
Pierre Voisine, Directeur général
Karine McCulloch, Adjointe greffière

ABSENT: Carl Grimard, conseiller du quartier 3
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 4

1. Ouverture de la réunion

Le Maire Mario Zanth ouvre la réunion à 18h00.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2025-08

Proposé par Diane Choinière

Appuyé par Simon-Olivier Péladeau-Houle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion spéciale soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires

Aucune

4. Réunion à huis clos

RÉSOLUTION 2025-09

Proposé par Diane Choinière

Appuyé par Kyle Cyr

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion spéciale du conseil municipal soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter des sujets suivants, tel que stipulé à la section 239 de la Loi sur les municipalités 2001, tel que modifiée :

4.1 Attestation de chaque membre qui participe via téléconférence

4.2 Dossier de ressources humaines

ADOPTÉE

Conseiller Trevor Stewart se joint à la rencontre à 18h03.

5. Ajournement

Le maire explique que le rapport de la réunion à huis clos sera présenté lors de la prochaine réunion régulière et lève l'assemblée à 18h20.

Mario Zanth, Maire

Karine McCulloch, Greffière adjointe